

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 17 août 2020
FDS n° : RI-115
Version : 004



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Pour l'encre, sauf indication contraire.

1.1 Identifiant du produit :

Nom du produit : Cartouche pour V BOARD MASTER S
Code du produit : WBS-VS-B/L
Nom du mélange : WMAM-B/L

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Encre pour instrument d'écriture

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fabricant/fournisseur : PILOT CORPORATION OF EUROPE

Adresse : PAE de la Caille 74350 ALLONZIER-LA-CAILLE (France)

Numéro de téléphone : +33 (0)4 50 08 33 00

Horaires d'ouverture (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
:16H00 le vendredi, heure de Paris)

Numéro de fax : +33 (0)4 50 46 43 59

Adresse e-mail : pilotfrance@piloteurope.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

Numéro de téléphone : +33 (0)1 45 42 59 59

Association/organisation : ORFILA/INRS <http://www.centres-antipoison.net>

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008

Liquide inflammable	Catégorie 2	H225
Lésions oculaires / irritation oculaire	Catégorie 2	H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 2	H336

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n°1272/2008

Pictogrammes de danger



Mot d'avertissement : Danger

Mention (s) de danger

H225

Liquide et vapeurs hautement inflammables.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H336

Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.

Conseil(s) de prudence

Prévention

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P271

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Réponse

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.

Numéro UFI

WBS-VS-B

UFI : NX5K-4Y2T-8D0C-RNP2

WBS-VS-L

UFI : K46K-4YFK-VD0C-2AU6

2.3 Autres dangers Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients	N° CAS	N° CE	N° index	Numéro d'enregistrement REACH	Poids %	Classification	Composant
						N° (CE) 1272/2008	
Éthanol	64-17-5	200-578-6	603-002-00-5	01-21194 57610-43 -xxxx	39-44	Liq. Inflammable 2 H225	Toutes les couleurs
Propan-2-ol	67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	01-21194 57558-25 -xxxx	34-36	Liq. Inflammable 2 H225 Irritation de l'œil 2 H319 STOT SE 3 H336	Toutes les couleurs
Propan-1-ol	71-23-8	200-746-9	603-003-00-0	-	2,9	Liq. Inflammable 2 H225 Dommages oculaires 1 H318 STOT SE 3 H336	Noir
Noir carbone	1333-86-4	215-609-9	Non applicable	-	4,0	Non classifié	Noir

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation : Retirer le sujet à l'air frais ventilé. Consulter un médecin si nécessaire.

Ingestion : Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver la zone touchée sous l'eau courante tiède avec un savon doux. Et consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact oculaire : Rincer doucement les yeux affectés à l'eau claire pendant au moins 15 minutes. Et consulter un médecin si l'irritation persiste.

Installations de : Assurez-vous qu'un service de douche oculaire et d'eau est disponible.

premiers secours

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de contamination de la peau ou des yeux, intervenir comme indiqué dans les premiers secours.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Il n'y a pas d'antidote spécifique. Traiter les symptômes.

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1 Moyens d'extinction : En cas d'incendie, utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre chimique sèche ou du dioxyde de carbone.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Le CO₂, CO, NO_x et SO_x sont produits après la combustion.
- 5.3 Conseils aux pompiers : Aucun

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser une ventilation adéquate. Utiliser une protection oculaire et cutanée.
- 6.2 Précautions environnementales : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Absorber le déversement avec un matériau (tissu ou papier), puis placer dans un conteneur pour déchets chimiques.
- 6.4 Référence à d'autres sections : Aucun

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Utiliser une ventilation adéquate.
Éviter les manipulations brutales ou les chutes.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Tenir hors de portée des enfants et ne pas boire d'encre.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités : Stocker dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- 7.3 Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) : Ne pas utiliser sauf l'encre pour les instruments d'écriture.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Données de la France.

	Valeur limite - Huit heures	Valeur limite - Court terme
Éthanol	1 000 ppm	5 000 ppm
Propan-2-ol	—	400 ppm
Noir carbone	3,5 mg/m ³	—

8.2 Contrôles d'exposition

: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(a) Apparence	: Liquide noir/bleu
(b) Odeur	: Odeur d'alcool
(c) Seuil d'odeur	: Aucune donnée
(d) pH	: Non applicable
(e) Point de fusion/point de congélation	: Aucune donnée
(f) Point d'ébullition/plage d'ébullition	: 78,3°C (Éthanol)
(g) Point de rupture	: 14,0°C (Éthanol)
(h) Taux d'évaporation	: Aucune donnée
(i) Inflammabilité (solide, gaz)	: Inflammable
(j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	: Aucun
(k) Pression de vapeur	: 40hPa (à 20°C, éthanol)
(l) Densité de vapeur	: 1,6 (à 20°C, éthanol)
(m) Densité relative	: 0,82 - 0,84 (à 20°C)
(n) Solubilité (s)	: Non applicable
(o) Coefficient de partage : n-octanol/eau	: Non disponible
(p) Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée
(q) Température de décomposition	: Aucune donnée
(r) Viscosité	: 6,0-13,0 mPa·s (à 20°C)
(s) Propriétés explosives	: Aucune donnée
(t) Propriétés oxydantes	: Aucune donnée

9.2 Autres informations : Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	: Ce matériau est stable.
10.2 Stabilité chimique	: Ce matériau est stable.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	: Ce matériau est stable.
10.4 Conditions à éviter	: Soleil direct, température élevée et source d'ignition.
10.5 Matières incompatibles	: Agents oxydants puissants et agents réducteurs.
10.6 Produits de décomposition dangereux	: Le chauffage peut libérer des vapeurs qui peuvent s'enflammer. : La combustion produit des fumées désagréables et toxiques, des oxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Mélange : Aucune donnée

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

(a) Toxicité aiguë	Éthanol	: LD ₅₀ 11,500 mg/kg (rat oral)
	Propan-2-ol	: LD ₅₀ 3,437 mg/kg (rat oral)
		: LD ₅₀ 4,059 mg/kg (peau de lapin)
	Propan-1-ol	: LD ₅₀ 2,695 mg/kg (rat oral)
(b) Corrosion cutanée/irritation cutanée	Éthanol	: 400 mg ouvert; DOUX (peau de lapin)
	Propan-2-ol	: 500 mg ouvert; DOUX (peau de lapin)
	Propan-1-ol	: 500 mg ouvert; DOUX (peau de lapin)
(c) Lésions oculaires graves/irritation	Éthanol	: 100 mg / 24h; MODÉRÉ (œil de lapin)
	Propan-2-ol	: 100 mg / 24h; MODÉRÉ (œil de lapin)

	Propan-1-ol	: 100 mg / 24h; MODÉRÉ (œil de lapin)
(d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Pas de données disponibles	
(e) Mutagénicité des cellules germinales	Pas de données disponibles	
(f) Cancérogénicité	Noir carbone	: IARC Classe 2B
(g) Toxicité pour la reproduction	Pas de données disponibles	
(h) Exposition unique STOT	Propan-2-ol	: Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.
	Propan-1-ol	: Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.
(i) Exposition répétée STOT	Pas de données disponibles	
(j) Danger d'aspiration	Pas de données disponibles	

Bien que le noir de carbone soit classé au 2B par le CIRC, il était en solution, et comme ce n'était pas un matériau granulaire, il a effectué l'extérieur de la classification.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mélange : Aucune donnée

12.1 Toxicité	Éthanol	: LC ₅₀ - Salmo gairdneri-13,000 mg/L-96H EC ₅₀ - Daphnia magna-12,340 mg/L-48H
	Propan-2-ol	: LC ₅₀ - Tête-de-boule - 11,130 mg / L-96H
	Propan-1-ol	: EC ₅₀ - Daphnia magna (puce d'eau) 3,025 mg/L-48H
12.2 Persistance et dégradabilité	Pas de données disponibles	
12.3 Potentiel bioaccumulatif	Pas de données disponibles	
12.4 Mobilité dans le sol	Pas de données disponibles	
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas de données disponibles	
12.6 Autres effets indésirables	Pas de données disponibles	

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Respecter toutes les réglementations de votre pays.

14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

14.1 Numéro UN	: 1993
14.2 Nom d'expédition ONU	: Liquide inflammable N.O.S (éthanol)
14.3 Classe (s) de danger pour le transport	: 3
14.4 Groupe d'emballage	: II
14.5 Dangers environnementaux	: Non applicable.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	: Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC	: Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Respecter toutes les réglementations de votre pays.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Aucune donnée

16. AUTRES INFORMATIONS

Mention de danger UE selon (CE) n°1272/2008

Conseils de prudence

Prévention	P233	Garder le contenant bien fermé.
	P240	Mise à la terre et liaison equipotentielle du récipient et du matériel de réception
	P241	Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
	P242	Utiliser un équipement antidéflagrant
	P243	Prendre des mesures pour éviter les décharges électrostatiques.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P264	Se laver soigneusement les mains après la manipulation.
	P261	Éviter de respirer le brouillard, les vapeurs ou les aérosols.
Réponse	P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer les zones touchées avec de l'eau.
	P304 + P340	EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.
	P337+P317	Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
	P319	Consulter un médecin en cas de malaise.
	P370 + P378	En cas d'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre chimique sèche ou du dioxyde de carbone pour éteindre.
Stockage	P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder à température ambiante.
	P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant bien fermé.
	P405	Entreposer sous clé
Mise au rebut	P501	Éliminer le contenu ou le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, territoriales, provinciales et internationales.

Les informations ici sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

La détermination finale de l'adéquation de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Fin de la FDS